

210C0312
FR0000039109-FS0209

7 avril 2010

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

SECHE ENVIRONNEMENT

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 6 avril 2010, complété par un courrier reçu le 7 avril 2010, la société ICM (49, avenue de l'Europe, 92400 Courbevoie), contrôlée par M. Claude Marquet, a déclaré avoir franchi en hausse, le 1^{er} avril 2010, à la suite d'une acquisition d'actions sur le marché, le seuil de 5% du capital de la société SECHE ENVIRONNEMENT et détenir 433 351 actions SECHE ENVIRONNEMENT représentant autant de droits de vote, soit 5,02% du capital et 3,51% des droits de vote de cette société¹.

¹ Sur la base d'un capital composé de 8 634 870 actions représentant 12 339 156 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.